

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal de Rivière-du-Nord tenue à l'Hôtel de Ville de Grande-Anse, le mardi 17 décembre 2024 à 19h00

RO-2024-10

1. APPEL À L'ORDRE

M. Joseph Lanteigne, maire, appelle la réunion à l'ordre à 19h00 et souhaite la bienvenue aux quelques 19 citoyens et citoyennes présents à cette dix-neuvième réunion ordinaire du conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord.

2. CONSTATATION DU QUORUM

<u>Sont présents :</u>	Joseph Lanteigne	Maire
	Gérard Battah	Conseiller
	Carole Frigault	Conseillère
	Thérèse Haché	Maire suppléante
	Anne Landry	Conseillère
	Colin MacLellan	Conseiller
<u>Assistaient également :</u>	André Sonier	Directeur général
	Simonne Godin	Greffière municipale
<u>Absence (motivée)</u>	Yvon Godin	Conseiller

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le maire, M. Joseph Lanteigne, demande au conseil municipal s'il y a déclarations de conflit d'intérêt à être incluses au procès-verbal de la présente réunion.

Aucune déclaration d'intérêt ne fut prononcée.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. le maire Joseph Lanteigne fait lecture de l'ordre du jour proposé et demande d'y ajouter les points suivants :

9.4 Proclamation – Mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer;

9.5 Résolution demandant l'avis du CRP – Re-zonage de la rue des Pionniers, Saint-Léolin.

L'ordre du jour modifié se lit donc comme suit :

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Adoption des procès-verbaux :
 - 5.1 Réunion ordinaire du 19 novembre 2024;
 - 5.2 Réunion extraordinaire du 26 novembre 2024.
6. Affaires découlant des procès-verbaux.

7. Exposés des membres du conseil municipal.
8. Correspondances reçues et envoyées :
 - 8.1 Correspondances reçues : 1 à 6.
 - 8.2 Correspondances envoyées : 1 à 2.
9. Résolutions et arrêtés municipaux :
 - 9.1 Sentier VTT 4 saisons;
 - 9.2 Nouveau chef pompier de Bertrand;
 - 9.3 Achat d'équipements;
 - 9.4 Proclamation – Mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer;
 - 9.5 Résolution demandant l'avis du CRP – Re-zonage de la rue des Pionniers, Saint-Léolin.
10. Affaires nouvelles.
11. Suivi des dossiers.
12. Présentations et interventions du public.
13. Levée de la réunion.

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Gérard Battah et appuyé par Mme Thérèse Haché, que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté comme modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2024-139

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

5.1 Réunion ordinaire du 19 novembre 2024

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Anne Landry et appuyé par Mme Carole Frigault, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord tenue le 19 novembre 2024 soit adopté comme rédigé et circulé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2024-140

5.2 Réunion extraordinaire du 26 novembre 2024

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Thérèse Haché et appuyé par Mme Anne Landry, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord tenue le 26 novembre 2024 soit adopté comme rédigé et circulé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2024-141

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Sans objet.

ATTENDU QUE le directeur général de la ville de Rivière-du-Nord est d'accord avec cette nomination et la recommande au conseil municipal,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Colin MacLellan et appuyé par M. Gérard Battah, que le conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord accepte la démission de M. Gaston Chiasson et la nomination de M. Paul R. Thériault à titre de chef pompier de la brigade de Bertrand, en date du 5 janvier 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2024-144

9.3 Achat d'équipements

ATTENDU QUE certaines pièces d'équipement utilisées par le personnel des Travaux publics pour l'entretien des routes en hiver ne sont plus fonctionnelles ;

ATTENDU QU'IL est important pour la sécurité du personnel d'avoir accès à de l'équipement en bon état ;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Gérard Battah et appuyé par Mme Carole Frigault, que la ville de Rivière-du-Nord autorise l'achat d'une salière et d'une charrue en V pour un montant total de 17 599 \$ plus TVH.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2024-145

9.4 Proclamation – Mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer

ATTENDU QUE la maladie d'Alzheimer et autres troubles neurocognitifs touchent environ 600 000 Canadiens et Canadiennes et que près d'un million de Canadiens et Canadiennes seront touchés par un trouble neurocognitif dans moins de 10 ans ;

ATTENDU QUE près de 12 000 Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises sont touchés par la maladie d'Alzheimer ou autres troubles neurocognitifs ;

ATTENDU QU'IL n'existe à ce jour aucune cause ni remède connus pour cette maladie dévastatrice ;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Anne Landry et appuyé par Mme Thérèse Haché, que la ville de Rivière-du-Nord déclare le mois de janvier 2025 le *Mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer* et encourage les citoyens et citoyennes de Rivière-du-Nord à mieux connaître les effets profonds de cette maladie dévastatrice, et à soutenir la Société Alzheimer du Nouveau-Brunswick.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2024-146

7. EXPOSÉS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL (D)

Dossier Santé et Mieux-être – Anne Landry

Copie du rapport de Mme Landry figure en annexe du présent procès-verbal.

Dossier Sécurité publique – Colin MacLellan

Copie du rapport de M. MacLellan figure en annexe du présent procès-verbal.

Rapport financier au 30 novembre 2024

Mme Thérèse Haché, maire suppléante et responsable du dossier Finances et Développement économique, présente le rapport financier de la municipalité au 30 novembre 2024, dont copie figure en annexe du présent procès-verbal.

Dossier Finances et Développement économique – Thérèse Haché

Copie du rapport de Mme Haché figure en annexe du présent procès-verbal.

Dossier Communautaire et Culturel – Carole Frigault

Copie du rapport de Mme Frigault figure en annexe du présent procès-verbal.

Dossier Travaux publics et Infrastructures – Gérard Battah

Copie du rapport de M. Battah figure en annexe du présent procès-verbal.

Rapport d'activités du Maire

Le rapport de M. le maire Joseph Lanteigne figure en annexe du présent procès-verbal.

Dossier Urbanisme

En l'absence de M. Godin, M. le maire Joseph Lanteigne présente le rapport d'activités sur le dossier d'urbanisme. Copie du rapport figure en annexe du présent procès-verbal.

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Gérard Battah et appuyé par Mme Carole Frigault que les rapports présentés par les membres du conseil municipal de Rivière-du-Nord, incluant le rapport financier au 30 novembre 2024, soient acceptés comme présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2024-142

8. CORRESPONDANCES REÇUES ET ENVOYÉES (D)

8.1 Correspondances reçues : No. 1 à 6

Pour information.

8.2 Correspondances envoyées : No. 1 à 2

Pour information.

9. RÉSOLUTIONS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX

9.1 Sentier VTT 4 saisons

ATTENDU QU'UNE proposition pour le nouveau tracé de Sentier VTT 4 saisons fut acceptée par le conseil municipal dans le cadre de la réunion ordinaire du 17 novembre 2024 ;

ATTENDU QUE ce tracé n'a pas obtenu l'autorisation du Gouvernement provincial ;

ATTENDU QUE la grande région de Caraquet est privée du tourisme Quad 4 saisons en raison de l'absence d'une connexion permettant de traverser le territoire de Rivière-du-Nord ;

ATTENDU QUE les dernières étapes permettant aux adeptes de traverser la ville de Bathurst sont presque terminées, ce qui va amener un nouveau trafic Quad assez considérable dans la région ;

ATTENDU QUE cette nouvelle connexion à travers le territoire de Rivière-du-Nord donnerait accès à toute la circulation provenant de l'ouest de la province ;

ATTENDU QUE la grande région de Caraquet, incluant la ville de Rivière-du-Nord, est privée d'importantes retombées économiques en raison de ce manque de connexion, puisque des centaines de touristes doivent être redirigés ailleurs,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Thérèse Haché et appuyé par Mme Anne Landry, que la ville de Rivière-du-Nord appuie les efforts de QuadNB pour développer un sentier 4 saisons qui :

- partirait du commerce Ventilation Toutes Saisons situé au 698, boulevard des Acadiens à Bertrand, pour se rendre jusqu'au chemin Thériault, et
- emprunterait le chemin Thériault jusqu'au chemin d'accès du ministère des Transports et Infrastructures situé du côté gauche de la route, immédiatement après le 263, chemin Thériault.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2024-143

9.2 Nouveau chef pompier de Bertrand

ATTENDU QUE le chef pompier de la brigade de Bertrand, M. Gaston Chiasson, a donné sa démission en raison du conflit découlant de ses nouvelles fonctions à titre de Gestionnaire en sécurité publique et incendie à la CSRPA ;

ATTENDU QUE les pompiers de la brigade de Bertrand ont proposé la nomination de M. Paul R. Thériault à titre de chef pompier, en remplacement de M. Gaston Chiasson, en date du 5 janvier 2025 ;



9.5 Résolution demandant l'avis du CRP – re-zonage de la rue des Pionniers, Saint-Léolin

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Carole Frigault et appuyé par M. Gérard Battah, qu'en vertu de l'article 110(1) de la *Loi sur l'urbanisme*, le conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord demande au Comité de révision de la planification de la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne son avis écrit sur le projet modifiant le plan municipal et l'arrêté de zonage en ce qui concerne le projet suivant :

- Permettre l'établissement d'entreprises sur la totalité de la rue des Pionniers, secteur de Saint-Léolin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2024-147

11. AFFAIRES NOUVELLES.

Sans objet.

12. SUIVI DES DOSSIERS.

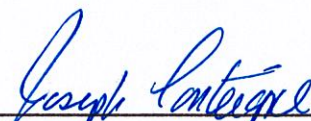
Sans objet.

13. PRÉSENTATIONS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

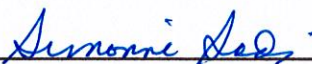
Plusieurs interventions sont effectuées par les citoyens et citoyennes présents sur différents sujets d'intérêt.

14. LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion ordinaire du conseil municipal de Rivière-du-Nord est levée à 19h40.



Joseph Lanteigne
Maire



Simonne Godin
Greffière municipale